

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SOUSSION DES CANDIDATURES



AUX PRIX DE L'ACTU 2024



Les prix de l'ACTU récompensent les réalisations exceptionnelles de personnes, d'organisations et d'entreprises de l'industrie du transport public au Canada, représentées par l'ACTU. La crème de la crème.

Le programme rend hommage aux meilleurs éléments de l'industrie canadienne du transport collectif en reconnaissant et en célébrant les contributions des membres de l'ACTU à l'avancement du transport collectif et la façon dont l'industrie du transport collectif contribue à la croissance et au succès de notre pays.

Les lauréats des années précédentes ont démontré que leurs réalisations exceptionnelles ont aidé l'industrie des transports publics à répondre à l'évolution du paysage de nos municipalités et aux attentes de la société canadienne, et à les influencer.

Les lauréats des prix de l'ACTU sont des pionniers dans leurs domaines respectifs. En conséquence, les prix de l'ACTU sont devenus un point fort de la réussite dans le secteur et lors des conférences annuelles de l'ACTU.

Le prestigieux programme de prix de l'ACTU récompense les réalisations des réseaux de transport, des organisations, des municipalités et des entreprises membres dans deux catégories :

1. **Les prix décernés aux entreprises** augmentent la visibilité positive et le prestige en mettant en lumière les initiatives, les progrès et les produits notables, remarquables et primés dans le domaine du transport public, réalisés par les membres opérationnels et commerciaux.
2. **Les prix individuels** stimulent le moral et récompensent le travail remarquable et exceptionnel, le dévouement et l'innovation des employés des transports publics, des bénévoles et des partisans de l'industrie pour l'amélioration des produits et des services de transport public.

Les prix sont décernés par la Commission des prix de l'ACTU sur la base des nominations soumises par les membres de l'ACTU. Tous les membres de l'ACTU peuvent soumettre des nominations dans n'importe quelle catégorie.

CATÉGORIES DE NOMINATION POUR LES PRIX D'ENTREPRISE

1. Marketing et communication

Ce prix récompense l'élaboration et la mise en œuvre exceptionnelles d'un programme ou d'une initiative de marketing, de communication ou d'engagement du public par une entreprise ou un organisme de transport collectif. La réalisation doit démontrer comment elle a contribué à l'amélioration de l'organisation et a eu un impact significatif sur l'industrie du transport collectif, par exemple en augmentant l'utilisation du transport collectif, en changeant la façon dont les clients reçoivent des informations, etc. Les nominations doivent inclure une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme et démontrer les avantages et les résultats obtenus par rapport à l'objectif de l'initiative ou du programme.

2. Durabilité environnementale

Ce prix récompense les entreprises et les organismes de transport collectif dont les activités ou les projets ont eu un impact positif sur les questions et les défis environnementaux auxquels sont confrontés les transports collectifs et l'industrie du transport collectif. Les résultats peuvent inclure des concepts ou des processus entièrement nouveaux ou le réaménagement d'équipements existants qui permettent de protéger des ressources limitées, de gagner en efficacité et en efficience ou d'obtenir des avantages mesurables pour l'environnement. Les candidatures doivent comprendre une justification ou un raisonnement sur la raison pour laquelle l'initiative ou le programme a été mis en œuvre et démontrer les avantages et les résultats prouvés par rapport à l'objectif de l'initiative ou du programme.

3. Sûreté et sécurité

Ce prix récompense les entreprises et les organismes de transport pour leur engagement à améliorer la sécurité de leur organisation grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes de sécurité efficaces. Les candidatures doivent comprendre une justification de la mise en œuvre de l'initiative ou du programme et démontrer les avantages et les résultats obtenus par rapport à l'objectif de l'initiative ou du programme.

4. L'innovation

Ce prix récompense les entreprises et les organismes de transport collectif qui se concentrent sur l'innovation technologique ou l'innovation par le biais de programmes, d'activités, de prestations de services, d'accessibilité et de développement de produits et de services non techniques. Les résultats peuvent inclure tous les éléments suivants qui se traduisent par une augmentation de l'efficacité opérationnelle, de l'efficience ou des économies de coûts grâce à la mise en œuvre de nouvelles idées, de nouveaux dispositifs ou de nouvelles méthodes :

- Nouveaux procédés, programmes ou équipements techniques
- Nouveaux processus ou programmes non techniques (développement du personnel, meilleures pratiques de gestion, programmes de mentorat, etc.)

- Amélioration des processus ou programmes techniques ou non techniques existants
- Amélioration de l'équipement existant

Les candidatures doivent comprendre une justification ou un raisonnement sur les raisons pour lesquelles l'initiative ou le programme a été mis en œuvre et démontrer les avantages et les résultats prouvés par rapport à l'objectif de l'initiative ou du programme.

5. Équité, diversité et inclusion

Les candidatures doivent démontrer un engagement à construire et promouvoir un lieu de travail et une communauté inclusifs, qui soutiennent/accueillent/promouvoient les personnes de tous sexes, religions, races, couleurs, capacités et antécédents. Cet engagement peut porter sur les pratiques d'embauche, les avantages sociaux, la culture du lieu de travail, les initiatives et les programmes, ainsi que sur l'expérience globale des clients et de la communauté. Les candidatures doivent comprendre une justification ou un raisonnement sur la raison pour laquelle l'initiative ou le programme a été mis en œuvre et démontrer les avantages et les résultats prouvés par rapport à l'objectif de l'initiative ou du programme.

CATÉGORIES DE NOMINATION POUR LES PRIX INDIVIDUELS

1. L'Excellence

Ce prix récompense **une** contribution majeure d'un individu qui a permis d'améliorer les initiatives, la culture ou les pratiques de travail dans le domaine du transport public au nom de son organisation ou de son secteur d'activité. Ce prix peut être décerné à un employé d'un membre de l'ACTU, à un bénévole ou à un défenseur de la communauté.

2. Le Prix Edward J. Dowling pour service distingué

Ce prix récompense les personnes qui ont fait preuve d'un service exceptionnel au cours d'une période de 10 ans ou plus en tant que professionnel du transport public. Ce prix vise à reconnaître un membre de l'ACTU qui a fait progresser le statut de la profession du transport public au Canada.

3. Héroïsme

Ce prix récompense les personnes qui ont accompli un acte héroïque, c'est-à-dire un acte qui sauve ou empêche la perte d'une vie et/ou qui témoigne d'un acte exceptionnel de courage ou de bravoure. L'acte doit être un acte dans lequel il n'y a pas de lien de responsabilité entre la personne nommée et la partie en danger et doit aller au-delà de l'appel du devoir.

4. Jeunes leaders

Ce prix récompense les personnes âgées de 35 ans ou moins, travaillant dans le secteur du transport public, qui ont fait preuve d'un leadership, d'un esprit d'initiative et d'un engagement exceptionnels en faveur de l'avancement du transport public. Les personnes

qui méritent ce prix sont allées au-delà des attentes, ont été inspirées et se sont engagées à mettre en œuvre des projets et des programmes novateurs et sont capables d'avoir un impact positif sur les autres et de les influencer pour qu'ils apprennent et se développent.

5. Le Prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie

Nommé en l'honneur du premier président de l'ACTU (1904--1906), le prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie est remis aux personnes qui ont fait preuve d'un engagement et d'un avancement exceptionnels dans la promotion du transport collectif au Canada. Les lauréats ont déployé des efforts exceptionnels et constants dans l'industrie du transport public pendant au moins 25 ans. Les lauréats du prix William G. Ross sont intronisés au Temple de la renommée de l'ACTU et peuvent assister aux congrès de l'ACTU gratuitement.

CRITÈRES ET INFORMATIONS SUR LA SOUMISSION

ÉLIGIBILITÉ

- Les candidats (entreprises et particuliers) doivent être membres en règle de l'ACTU.
- Tout projet proposé doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années.

NOMINATIONS

- Les candidatures peuvent être présentées en anglais ou en français
- Les entreprises/agences peuvent soumettre des candidatures dans plusieurs catégories, mais elles ne peuvent soumettre qu'une seule candidature par catégorie de prix.
- Pour être pris en considération, les dossiers doivent être complets et inclure des statistiques pertinentes, des résultats avérés et des informations détaillées expliquant pourquoi la candidature mérite d'être récompensée au niveau national.
- Chaque nomination doit être soumise et téléchargée individuellement à l'aide des liens suivants
- Les candidatures doivent être exemptes de fautes de grammaire, claires et concises.

RÉSUMÉ DE LA SOUMISSION

La soumission doit répondre à trois domaines principaux : Contexte et objectif, Mise en œuvre et évaluation et Résultats. Le tableau 1 présente les questions à prendre en compte lors de la préparation des candidatures. Les proposants doivent être aussi précis que possible.

Tableau 1

Prix décernés aux entreprises	Prix individuels
CONTEXTE ET OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire en détail l'initiative et/ou la réalisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la formation et l'expérience du candidat
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le but/objectif de l'initiative ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est l'importance de leur contribution à l'industrie canadienne des transports en commun ?
MISE EN ŒUVRE	
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire comment l'initiative/la réalisation a été mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'ensemble des réalisations de l'individu
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les opportunités et/ou les défis rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les défis ou les obstacles qu'ils ont surmontés ?
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire en quoi l'initiative/la réalisation est créative, significative et/ou originale 	<ul style="list-style-type: none"> • Comment l'individu a-t-il mis en œuvre différents programmes ou services pour faire progresser le transport public ?
ÉVALUATION ET RÉSULTATS	
<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les statistiques et les résultats avérés de la mise en œuvre de l'initiative 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'impact que la personne a eu sur l'industrie canadienne des transports en commun.
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une analyse qualitative des résultats de la réalisation et de son impact sur le secteur des transports en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les résultats avérés de leur travail dans les transports publics ?
<ul style="list-style-type: none"> • Décrivez les gains d'efficacité ou les économies réalisées grâce à l'initiative/au programme/au processus. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire leurs réalisations en matière de leadership et les résultats qu'ils ont obtenus
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	
<ul style="list-style-type: none"> • Les documents d'accompagnement sont encouragés à mettre en valeur la candidature et sont limités à un PDF de deux pages. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une lettre de recommandation est requise pour les prix de l'excellence, des jeunes dirigeants et de l'héroïsme. • Deux lettres de recommandation sont requises pour la distinction pour services éminents. • Trois lettres de référence sont requises pour le prix William G. Ross pour l'œuvre de toute une vie

Les nominations seront également évaluées sur la base des critères suivants :

- Bien rédigé, exempt d'erreurs, clair et concis
- Le matériel d'appui requis a été inclus
- Créativité, originalité et mérite d'être récompensé
- Incidences globales sur l'industrie canadienne des transports en commun

JURY ET PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Le jury du prix est composé de membres de la sous-commission des prix de l'ACTU, qui sont des professionnels du transport et des membres en règle de l'ACTU.

Les nominations aux prix sont évaluées à l'aide des formulaires de nomination en ligne de l'ACTU. Les juges évaluent chaque candidature en fonction des critères de catégorie figurant dans le formulaire de candidature en ligne.

Les points attribués à chaque critère vont de zéro à cinq, selon l'appréciation des juges. La sélection d'un prix se fait sur la base d'une discussion et d'un consensus au sein du comité d'attribution. Pour prendre sa décision, le comité peut :

- Demander des informations complémentaires ou des éclaircissements pour pouvoir prendre une décision en connaissance de cause
- Modifier la catégorie de la nomination pour qu'elle corresponde le mieux possible à la nomination, le cas échéant.
- reporter l'examen d'une attribution à une année ultérieure si cela est jugé approprié (c'est-à-dire si davantage de résultats ou d'informations sont nécessaires pour pouvoir prendre une décision en connaissance de cause).